



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:

1-877-558-2349

Soumission par courriel:

pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Ville de Québec, QC

| | |
|--|-----------------------------|
| Titre : Démantèlement de maisons, Parc urbain national de la Rouge | |
| N° de l'invitation : 5P468-21-0072/A | Date : 2021-08-17 |
| N° de modification : 002 | |
| N° de référence du client : - | |
| N° de référence de SEAG : PW-21-00964210 | |

| | |
|---|--------------------------------------|
| L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 2021-08-18 | Fuseau horaire : EDT – HAE |
|---|--------------------------------------|

| | |
|---|---------------------------------|
| F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> | |
| Adresser toute demande de renseignements à : Pierre-Alexandre Simard | |
| N° de téléphone : (819) 665-9674 | N° de télécopieur : - |
| Courriel : pierre-alexandre.simard@canada.ca | |

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|---|----------------------------|
| Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Adresse : | |
| N° de téléphone : | N° de télécopieur : |
| Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) : | |
| Signature : | Date : |

Modification 002

1. Cette modification vise à distribuer des réponses aux questions reçues.

1. Questions et réponses

Q1. Doit-on sécuriser le site ?

R1. Les portes d'accès doivent rester fermées et la clôture de construction en place sur les propriétés pendant le démantèlement.

Q2. Les fosses septiques doivent-elles être vidées ?

R2. Les systèmes septiques doivent être mis hors service conformément au cahier des charges et aux réglementations.

Q3. Y a-t-il des déchets dans les maisons ?

R3. Les cinq adresses ont été condamnées " tel quel", les entreprises soumissionnaires peuvent choisir d'entrer dans les bâtiments pour les inspecter selon les directives et procédures de leur entreprise.

Q4. Les déchets sur les terrains doivent-ils disparaître ?

R4. Conformément au cahier des charges, tous les débris sur le(s) site(s) doivent être éliminés.

Q5. Les squatters du 2262 Meadowvale vont-ils enlever leurs ordures ?

R5. Les offres doivent refléter l'état actuel de la propriété.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.